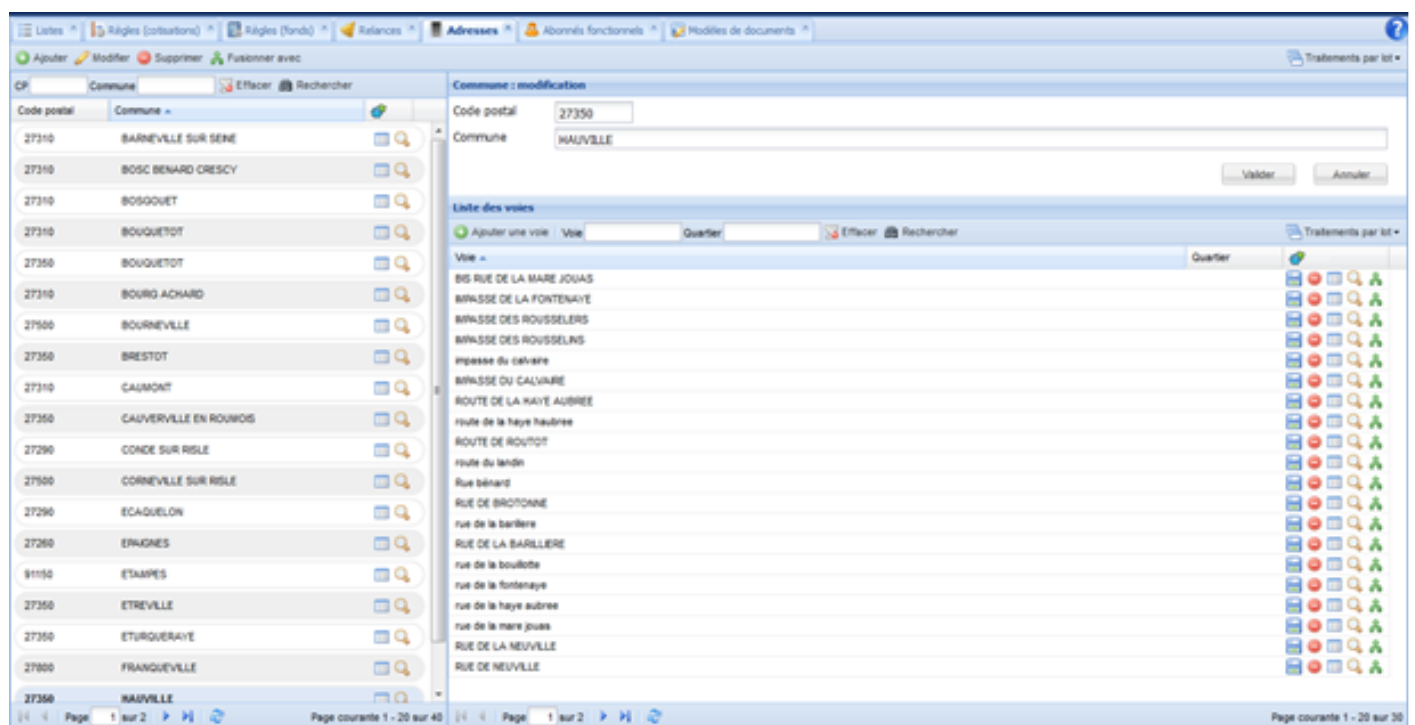
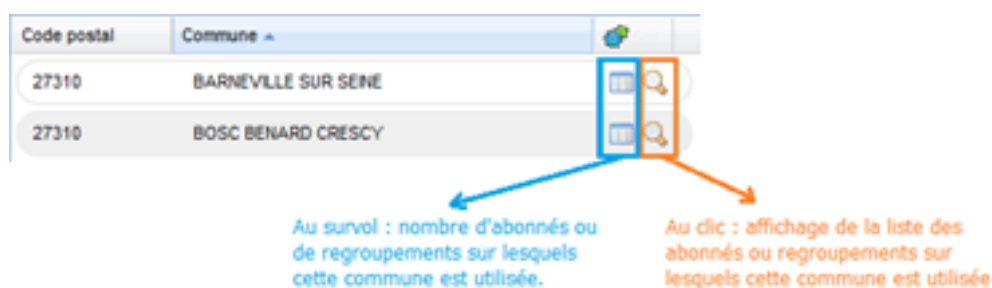


4. Abonnés : fusions d'adresses et de communes

L'interface de gestion des adresses (accessible depuis Paramètres > Adresses) a été modifiée : on liste désormais l'ensemble des communes dans la partie gauche de l'écran, puis pour chaque commune l'ensemble des voies.

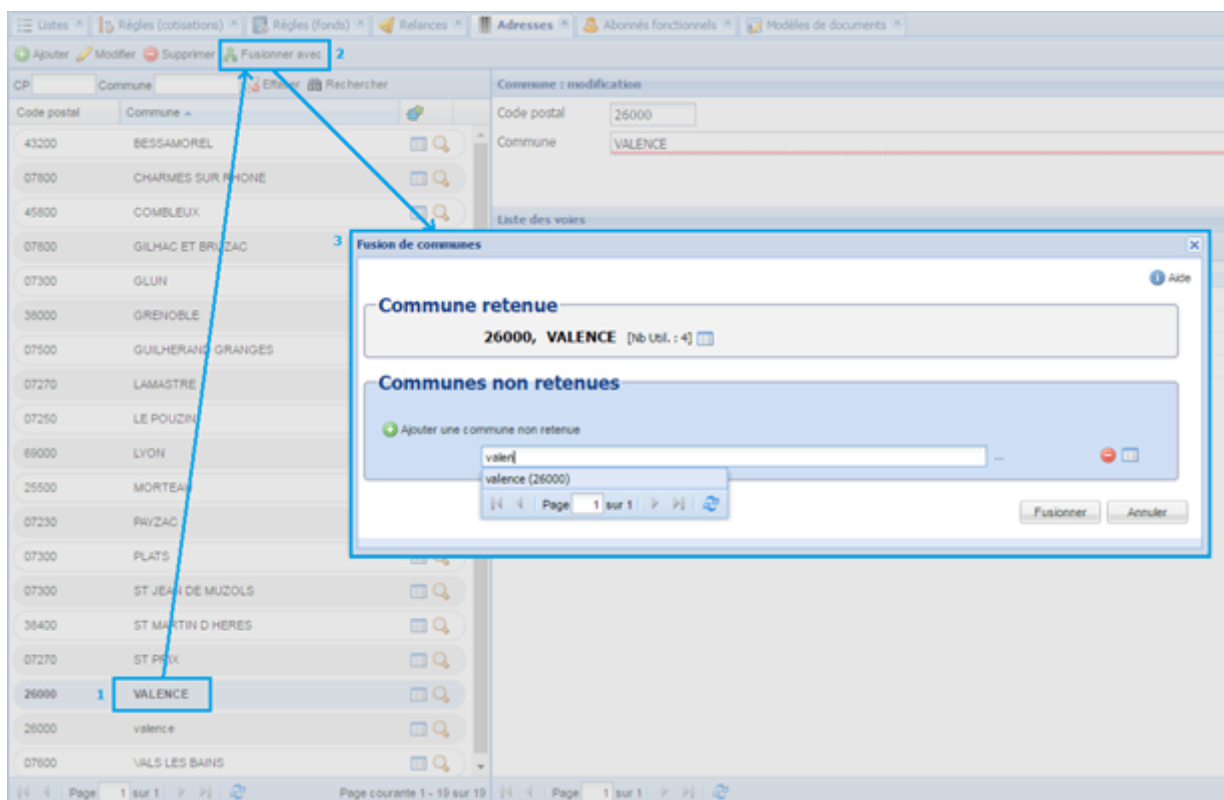


Pour chaque commune et voie, des outils ont été mis en place permettant de compter le nombre d'utilisations, de visualiser les abonnés concernés et d'effectuer des fusions unitaires en cas de doublon de saisie.

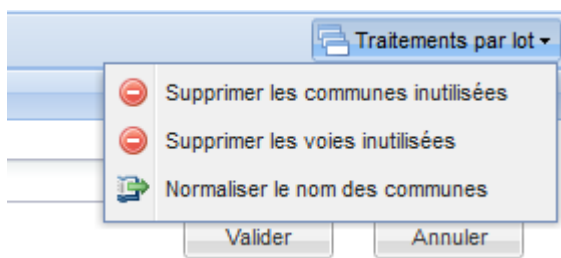




Pour fusionner une commune avec une autre commune, l'outil se trouve au-dessus de la liste des communes : il suffit de cliquer sur la forme retenue de la commune, puis de cliquer sur le bouton "Fusionner avec", qui ouvrira un écran dans lequel il suffira de renseigner les communes non retenues (même principe que les fusions d'autorités).



Des traitements par lot sur les communes ont également été mis en place :



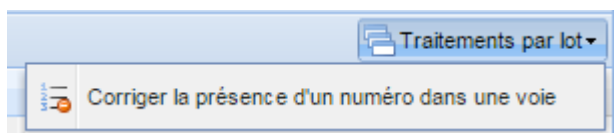
- Supprimer les communes inutilisées : ce traitement permet de supprimer les communes sélectionnées qui ne possèdent aucune voie et qui ne sont pas utilisées dans les fiches abonnés et regroupements.
- Supprimer les voies inutilisées : ce traitement permet de supprimer l'ensemble des voies des communes sélectionnées qui ne sont pas utilisées dans les fiches abonnés et regroupements.

regroupements.

- Normaliser les communes : ce traitement permet de modifier le nom de la commune au format utilisé par l'INSEE (majuscules sans tiret ni ponctuation), mais n'inclut pas de fusions.

A noter : le format des noms de commune utilisé par l'INSEE a subi quelques modifications (notamment l'intégration de communes aux intercommunalités et les codes postaux des communes avec des arrondissements, consulter le lien suivant pour plus d'informations à ce sujet : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-officielle-des-codes-postaux/>, base mise à jour par l'INSEE en février 2016), qui ont été intégrées au référentiel utilisé par Decalog SIGB au moment de la saisie des codes postaux/communes.

Au niveau des voies, un traitement par lot a également été ajouté :



Ce traitement permet de détecter des voies qui contiendraient également le numéro de voie et de lancer le traitement permettant de les corriger.

A noter qu'un dédoublonnage au niveau des voies et communes a également été ajouté lors de la validation d'un abonné : si une présomption de doublon est détectée, on propose soit de maintenir l'adresse en cours de saisie, soit de fusionner l'adresse en cours de saisie avec une adresse de la base (à l'image du dédoublonnage d'autorités).

Created 2026-07-16 12:16:47 UTC by Admin

Updated 2026-07-16 12:18:40 UTC by Admin